



LICENCIEMENTS, BAS SALAIRES, PRECARITE : les Bouches du Rhône en ont assez !

TOUS ENSEMBLE LE 12 MARS 2015

pour l'emploi, les salaires, la Protection Sociale...

Alors que la situation pour des millions de salariés, retraités, privés d'emplois ne cesse de se dégrader, alors que l'emploi du public et du privé est menacé, le gouvernement vient de faire le choix (en utilisant le 49-3) d'imposer la loi dite « pour la croissance et l'activité » qui va encore aggraver les inégalités.

Cette loi « Macron », nouvelle loi libérale au service du MEDEF, accentue l'austérité pour l'ensemble des salariés, privés d'emplois et retraités. Elle s'inscrit dans la continuité des politiques régressives menées ces dernières années au travers de la loi dite de « sécurisation de l'emploi », du crédit d'impôt compétitivité, du pacte de responsabilité, des réformes territoriales, des coupes budgétaires dans les dépenses publiques et dans la Protection Sociale ... Une nouvelle loi qui s'inscrit dans l'idéologie dominante : privilégier l'intérêt d'une minorité d'actionnaires aux dépens de l'intérêt général. Elle porte en elle un projet de société qui réduit le salarié à sa force de travail qui doit être exploitable au gré des exigences des employeurs et des marchés.



UNE LOI QUI RENVOIE AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DU 19^{ème} SIECLE !

- Une sécurisation juridique pour les patrons voyous,
- Une facilitation des licenciements,
- L'allongement du temps de travail,
- La généralisation du travail le dimanche et le travail de nuit,
- Une pénibilité non reconnue,
- Les Prud'hommes, l'Inspection du travail et la Médecine du Travail balayés...

Cette année, au titre de l'activité 2014, les actionnaires du CAC 40 vont se partager la « bagatelle » de 56 milliards d'€ de dividendes, soit une augmentation de 25% par rapport à 2013. Combien pour nos salaires, nos pensions, nos minima sociaux ?

Dans notre département, les salariés, avec la CGT et les organisations progressistes, par leur mobilisation s'opposent aux politiques d'austérité. Au travers des luttes menées à la SNCM, à la Centrale de Gardanne, aux Moulins Maurel, à St Louis Sucre, dans la Pétrochimie, la Sidérurgie, dans la Santé... des projets pérennisant les activités sont portés et des milliers d'emplois sont maintenus à ce jour.

L'heure est à la mobilisation pour démontrer que d'autres choix existent : imposons une autre répartition des richesses répondant aux besoins de tous (salariés, retraités, privés d'emploi, jeunes). Cela passe par le maintien et le développement de l'emploi public et privé, par l'augmentation des salaires et des pensions et une protection sociale de haut niveau.

**Nous devons poursuivre et amplifier la mobilisation.
Pour ces raisons, la CGT des Bouches du Rhône appelle
à une journée d'action interprofessionnelle départementale le 12 mars.**

**MANIFESTATION LE 12 MARS 2015 A 10 H 30
de St Louis Sucre - 336 rue de Lyon - au Port**

Mettons en débat l'arrêt de travail pour participer à la manifestation